



7^e Edition des Trophées du Personnel des Courses et de l'Élevage Présentation du Jury 2022 et journée dédiée lors du Meeting de Deauville Barrière

Depuis le vendredi 1er juillet et jusqu'au jeudi 15 septembre, les inscriptions pour les Trophées du Personnel des Courses et de l'Élevage sont ouvertes. Tous les acteurs des courses peuvent inscrire un salarié remarquable par son engagement quotidien, dont les qualités et les compétences participent au rayonnement des courses françaises.

Découvrez le teaser des Trophées du Personnel 2022 [ICI](#)

Présentation des membres du Jury 2022

PRÉSIDENT 2022 – Jacques Ricou – Ancien jockey et chargé de promotion hippodromes (PMU)

Virginie Basquin – **New !** – Propriétaire - éleveur - pré-entraînement

Mériadec Blanchet – **New !** – Assurance pour chevaux - Markel équine

Dominique Boulard – Service Bloodstock (Arqana)

Scott Burton – Journaliste (Racing Post)

Lucie Chaume – Chef d'établissement AFASEC (Gouvieux)

Sylvain Copier – **New !** – Rédacteur en chef adjoint (Paris Turf)

Paul-Henri de Quatrebarbes – **New !** – Président du Club des Gentlemen-Riders et des Cavalières

Alain de Royer Dupré – **New !** – Ancien entraîneur de plat et Propriétaire

Romain Détré – **New !** – Propriétaire

Adeline Gombaud – Rédactrice en chef (Jour de Galop)

Liz Hallopé – Journaliste (France Sire)

Lucie Lamotte – **New !** – Éleveur - Consigner (Lamotteraye Consignment)

Edwige Le Metayer – Éleveur - Propriétaire et membre de la Fédération des Éleveurs

Nicolas Lefebvre – **New !** – Éleveur - Propriétaire et Secrétaire Général de l'Association Poneys au Galop

Micheline Leurson – **New !** – Ancienne cavalière et commissaire

Fabienne Nicolle – **New !** – Assistante administrative & commercial (Ecurie d'entraînement Nicolle)

Morgan Regairaz – **New !** – Jockey d'obstacle

Isabelle Sepulchre – **New !** – Responsable Transport aérien chez STC Horse France

Thierry Thulliez – **New !** – Ancien jockey de plat et consultant pour Equidia

Anne-Sophie Yoh – Courtier (Yohea)

Mardi 16 août : Les Trophées du Personnel à l'honneur au Meeting de Deauville Barrière

Dans le cadre du Meeting de Deauville Barrière, les membres du jury ainsi que des gagnants de l'année passée seront présents lors de la journée dédiée aux Trophées du Personnel des Courses et de l'Élevage, mardi 16 août, sur l'hippodrome de Deauville-La Touques.

Les courses du jour, qui débuteront à partir de 13h, seront renommées aux noms des catégories existantes. Godolphin, sponsor des Trophées, récompensera dans les 8 courses la personne dont le cheval aura été le mieux présenté selon le jury des Trophées du Personnel avec l'aide de finalistes des précédentes éditions.

Pour rythmer le temps entre chaque course, il sera possible de découvrir ou revoir les vidéos des gagnants 2021 ainsi que les vidéos teasers de l'édition 2022, sur grand écran, lors de cette journée dédiée aux Trophées du Personnel. Ces vidéos sont également disponibles sur les réseaux sociaux de France Galop.



NOUVEAUTÉ : Le Prix Solidarité devient la catégorie Personnel de Soins !

Après deux années de récompenses attribuées pour le Prix Solidarité, ce dernier cède temporairement sa place à la catégorie Personnel de Soins, qui fait son entrée en 2022. Celle-ci permet de récompenser les personnes ayant un rôle dans les soins apportés aux chevaux au sein d'un haras ou d'une écurie de courses mais aussi travaillant en tant que professionnels de la santé équine. Il faut avoir fait preuve de compétence, de dévouement, de confiance et de sensibilité au bien-être équin.

Cette nouvelle catégorie s'adresse à tout personnel d'un haras, d'une écurie de courses, d'une entité de soins dans la filière équine : maréchal-ferrant, vétérinaire, dentiste équin, ostéopathe, magnétiseur, shiatsu équin, balnéothérapeute, personnel de soins dans les écuries d'entraînement, haras, société de transports...

Quant au Prix Solidarité, il ne disparaît pas et fera son retour en 2023 puisque ces deux catégories seront désormais alternées et récompensées une année sur deux.

#TropheesduPersonnel @Goldolphin @France Galop

Pour plus d'informations, la plaquette de présentation des Trophées du Personnel des Courses et de l'Élevage 2022 est disponible [ICI](#)

Nommer ses salariés grâce à une vidéo ou un audio

Cette année, il est désormais possible de nommer ses salariés en les présentant à travers une vidéo ou un audio, directement via le formulaire d'inscription en ligne sur le site dédié : www.tropheesdupersonnel.fr/formulaire-dinscription/. Une alternative originale mise en place cette année afin de faciliter les candidatures.

La date de clôture des dépôts de candidatures est fixée au 15 septembre 2022.

Qui peut être nommé et par qui ?

Tout personnel d'écuries de course et de haras français, employé et résidant en France, peut être nommé (dans la mesure où il est en activité au moment du dépôt de la candidature jusqu'à la remise des trophées).

Les dépôts de candidature pour les Trophées peuvent être fait par, mais sans s'y limiter, les employeurs, les propriétaires, les éleveurs, le personnel d'écurie et de haras, le personnel administratif... L'approbation de l'employeur est un gage de qualité de la nomination.

Rappel des dates clés :

- Journée de promotion à Deauville : mardi 16 août
- Clôture des candidatures : jeudi 15 septembre
- 1^{ère} étape de sélection : mi-septembre – début octobre
- 2^e étape de sélection : début octobre – mi-octobre
- Finale et cérémonie à ParisLongchamp : samedi 19 novembre

Retrouvez toutes les informations sur le site : <https://www.tropheesdupersonnel.fr/>

Le Département Acteurs des Courses de France Galop reste à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches de candidature ou pour toute autre information concernant les Trophées du Personnel des Courses et de l'Élevage, n'hésitez pas à contacter le : 01.49.10.22.03 / tropheesdupersonnel@france-galop.com

Contacts Presse :

France Galop : Hélène Dupuy – hdupuy@france-galop.com - +33 6 30 41 85 89

Godolphin : Louise Benard – lbenard@godolphin.com - +33 6 67 64 04 39